

Pour une plus grande participation politique des TS : comment y parvenir?

Par Carolane Larocque, T.S.

Table des matières

1. Introduction
2. De quelle façon les TS peuvent-elles participer à la politique?
3. Pourquoi participer à la politique comme TS?
 - 3.1. Pour une plus grande cohérence éthique
 - 3.2. Pour mettre à profit ses compétences
4. Quels sont les enjeux?
 - 4.1. Enjeux légaux
 - 4.2. Enjeux liés à l'identité professionnelle
 - 4.3. Enjeux liés à l'employeur
 - 4.4. Enjeux situationnels
5. Conclusion
6. Bibliographie

Présentation de l'auteure

Carolane Larocque est travailleuse sociale et administratrice au CA de l'OTSTCFQ. Elle occupe actuellement un poste de conseillère en éthique au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Étant passionnée par le travail social, l'éthique et la politique, le sujet de son essai de maîtrise, terminé en 2022, a porté sur les enjeux éthiques liés à la participation politique des TS.

Résumé de la contribution

La présente contribution vise à résumer les conclusions d'un essai de maîtrise portant sur la participation politique des TS. Il en ressort que la participation politique est non seulement possible, mais également souhaitable, à la fois pour les TS qui agiront en cohérence avec leurs valeurs, mais également pour la société qui pourra compter sur des acteurs de changement social pour militer pour une plus grande justice sociale.

Les principaux obstacles vécus concernent l'identité professionnelle qui n'est actuellement pas en cohérence avec cette vision du travail social politique, de même que les milieux de travail actuels qui préconisent souvent des approches d'intervention individualisées et fragmentées qui laissent peu d'autonomie professionnelle aux TS.

Pour parvenir à un travail social plus politisé, on doit donc soutenir la **volonté** des TS (offrir des modèles donnant envie de le faire), la **capacité** des TS (les soutenir dans le développement de leurs compétences pour y parvenir) et la **possibilité** de le faire (avoir des milieux de travail qui laissent place au jugement professionnel et au partage du pouvoir).

1. Introduction

Mon expérience en travail social m'a permis de constater que dans la pratique professionnelle, plusieurs travailleuses sociales¹ vivent une « souffrance éthique » en raison de l'écart vécu entre les valeurs promues par le travail social et les valeurs actualisées dans les milieux de travail (Gonin et al., 2013). Alors qu'en théorie, la justice sociale devrait être promue via un changement social qui favorise le pouvoir d'agir des personnes, la réalité sur le terrain est que les TS sont soumises à des attentes de performances et à des pratiques normées qui les limite dans l'application de leur jugement professionnel (Gonin et al., 2012). On leur demande d'intervenir auprès des populations vulnérabilisées, sans avoir l'opportunité de se prononcer sur le fonctionnement des structures qui perpétuent ces oppressions.

Suite à ce constat, j'ai choisi de réfléchir à la question suivante lors de mon essai de maîtrise en éthique : *de quelle façon les TS au Québec pourraient-elles s'impliquer davantage en politique et quels sont les enjeux associés?* Un résumé des principaux constats de mon essai met en lumière le fait qu'il est non seulement possible pour les TS d'exercer des activités de nature politique, mais que cela serait nettement souhaitable pour la profession.

2. De quelles façons les TS peuvent-elles participer à la politique?

Comme la participation politique des TS semble peu explorée au Québec, il est intéressant de s'inspirer de la vision du « political social work » abordé par Lane et Pritzker (2018), lesquels oeuvrent aux États-Unis et développent cette branche du travail social depuis le début des années 1990. Leur définition du political social work est la suivante :

Political social work is social work practice, research, and theory involving explicit attention to power dynamics in policymaking and political mechanisms for eliciting social change. Political social work consists of the knowledge, skills, attitudes, values, and behaviors necessary to affect the electoral and policy context directly. The expected outcome of political social work practice is the injection of social work values and ethics into the political processes surrounding policymaking. Political

¹ Comme la majorité des personnes en travail social sont des femmes, le terme « travailleuses sociales » sera employé pour désigner l'ensemble des personnes qui exercent en travail social, indépendamment de leur identité de genre. L'acronyme TS sera également utilisé.

social workers contribute to political leadership, lead change movements, and empower clients to raise their political voices. (2013, p. 3)

Ainsi, pour être en mesure d'influencer plus directement le contexte politique afin que les politiques sociales soient davantage axées sur la justice sociale, ils ont catégorisé les actions possibles en 5 types, soit :

- Impliquer des individus et des communautés dans les processus politiques (les encourager à voter, à se conscientiser ou s'engager politiquement, à militer pour un mode de scrutin plus représentatif des populations sous-représentées, etc.) ;
- Influencer les programmes électoraux ou politiques et les prises de décision des candidats, des élus ou des gouvernements ;
- Occuper un poste professionnel lié directement aux décisions politiques, comme celui d'attaché politique ;
- S'impliquer dans une campagne électorale (travailler comme bénévole ou comme personnel rémunéré pour un candidat, informer la population sur les enjeux de la campagne électorale, influencer le choix du candidat qui se présentera à l'élection) ;
- Se présenter comme candidat et possiblement être élu ;

Ces auteurs, qui ont consacré un livre entier au *political social work*, considèrent qu'il faut de l'engagement politique à divers degrés. Ainsi, les travailleuses sociales peuvent s'engager elles-mêmes à influencer le processus électoral ou les politiques ou encore, elles peuvent sensibiliser les populations sous-représentées à avoir une plus grande influence politique et à exercer leur rôle de citoyen engagé. Lorsqu'elles s'engagent elles-mêmes politiquement, les TS peuvent être qualifiées de « spécialistes » si elles pratiquent à temps plein un emploi qui leur permet d'agir à un niveau collectif en vue d'influencer la politique, comme celui d'attachée politique ou d'élue. Elles sont par ailleurs considérées comme des « généralistes » lorsqu'elles ajoutent plutôt une composante d'engagement politique à leurs activités professionnelles régulières qui n'ont pas, à la base, cette composante politique (Lane et Pritzker, 2018), comme lorsqu'elles accompagnent des personnes ou des communautés à se mobiliser politiquement alors que ce n'est pas leur mandat premier.

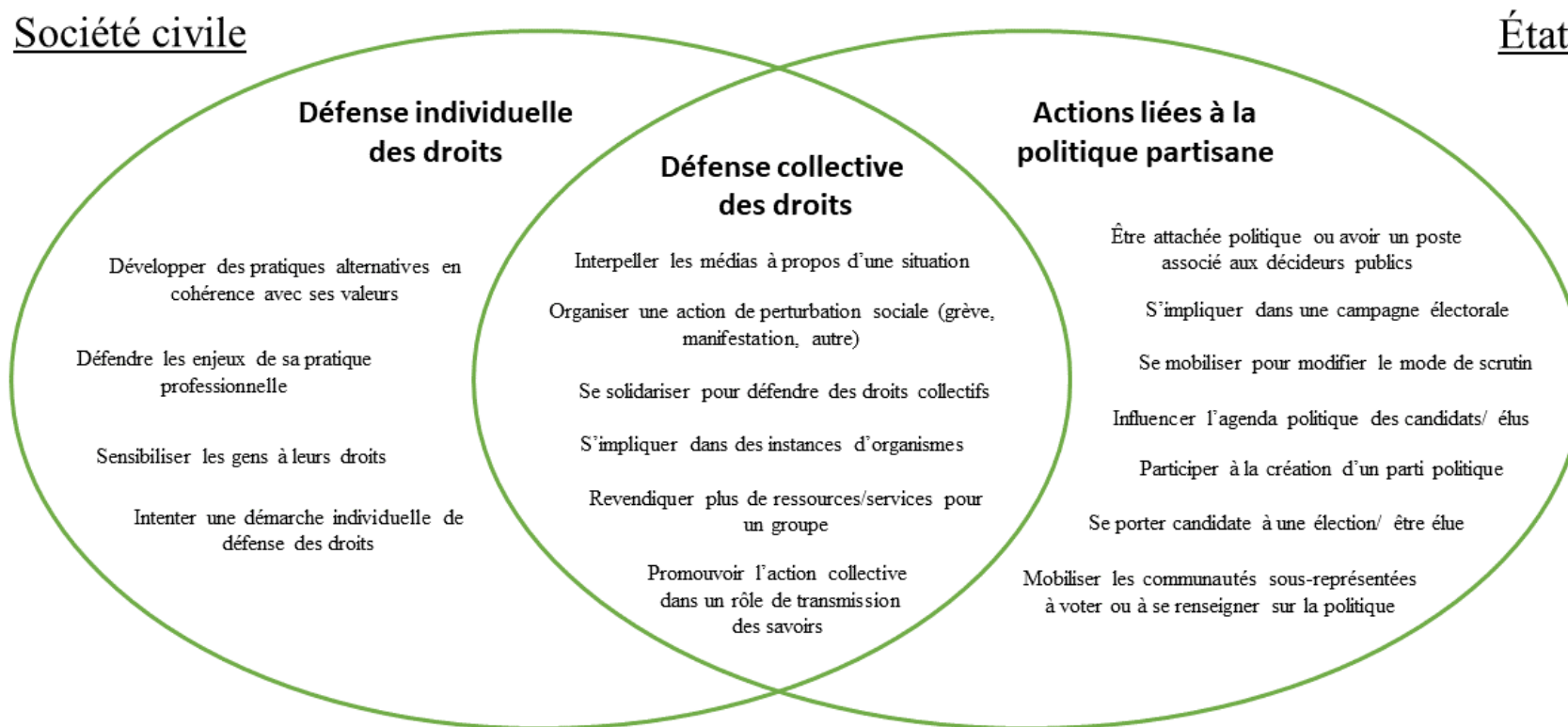
Aux fins de cet essai, ma définition de la participation politique s'est inspirée de Lane et Pritzker, mais également de la définition de la participation de Zask (2011), implique une participation

pleine et entière. Ainsi, la participation politique a été définie comme **une participation où la personne prend part à un processus où la fin et les moyens ne sont pas déterminés d'avance, y contribue personnellement et en retire un bénéfice dans l'objectif d'exercer un pouvoir politique en vue de mieux promouvoir la justice sociale**. Cela a notamment effet d'exclure des actions à caractère politique, comme celle de voter, de faire un don à un parti politique ou de participer à une manifestation, mais qui consiste en une forme passive de participation.

Suite à une revue de la littérature sur les formes de participation politique et huit entrevues auprès de personnes ayant étudié en travail social et ayant exercé diverses formes d'activités politiques, les différentes formes de participation politiques suivantes ont été proposées comme étant les plus courantes, bien que cette liste ne soit pas exhaustive. Ainsi, pour exercer une certaine forme de pouvoir politique, les TS font face à trois types d'actions possibles (voir schéma 1).

- **Actions liées à la politique partisane** : Se placer en position de pouvoir politique formel (bulle de droite), comme en allant briguer directement un poste politique décisionnel. Cela leur permet donc de s'insérer directement dans l'État, où est concentrée une grande partie du pouvoir puisque les citoyens délèguent leur pouvoir décisionnel aux élus. Atteignant cette position, elles pourront ensuite choisir de partager le pouvoir avec les communautés qu'elles représentent en instaurant des modèles de participation plus inclusifs (*pouvoir-coaction*).
- **Défense collective des droits** : Utiliser leur créativité pour créer le plus de marge de manœuvre possible afin d'obtenir du pouvoir au sein de la société civile (bulle du centre) par des actions de défense de droits collective, qui crée un contre-pouvoir à l'État au sein de la société (Marchildon, 2019). Elles utiliseront donc les *pouvoirs-capacités* qu'elles détiennent, dont celui de la mobilisation des communautés, pour exercer à l'intérieur des possibilités que lui permet notre société démocratique.
- **Défense individuelle des droits** : Progressivement redonner du pouvoir et politiser la société civile afin que celle-ci sache exercer et revendiquer ses droits individuellement et progresser dans le passage vers des formes plus engagées de participation politique. Et en tout temps, elles peuvent également militer activement pour des modes de participation qui permettent le *pouvoir-coaction*, afin que les communautés vulnérabilisées soient davantage partie prenante des décisions politiques.

Schéma 1 : Différents types de participation politique possibles pour les TS



Toutes ces actions peuvent être entreprises par la TS elle-même ou elle peut soutenir des personnes, des groupes ou des communautés dans la réalisation de ces actions. Pour être effectives, il est sous-entendu que ces actions sont effectuées dans un but de promouvoir une plus grande justice sociale et dans le respect des valeurs de la profession.

3. Pourquoi participer à la politique comme TS?

3.1 Pour une plus grande cohérence éthique

La participation politique des TS peut leur permettre de réduire l'écart entre les valeurs prônées par la profession et celles qui sont actualisées dans leur pratique en agissant sur les déterminants sociaux plutôt qu'uniquement sur un traitement individuel des problèmes sociaux, comme c'est le cas actuellement (Pauzé, 2016). Non seulement les TS pourraient vivre une plus grande cohérence éthique, mais cela leur permettrait d'agir en cohérence avec leurs obligations déontologiques où on demande que les TS « accompagnent les personnes dans le développement de leur pouvoir d'agir », « dénoncent et agissent contre toute forme de discrimination ou d'oppression à l'égard de leurs clientèles » et « dénoncent les politiques, les procédures, les pratiques et les modalités d'organisation de services qu'ils jugent ne pas être dans le meilleur intérêt de leurs clients ou qu'ils jugent inéquitables, oppressives, discriminatoires ou culturellement inappropriées ». Finalement, elles « agissent dans une visée de défense des droits et de soutien à l'amélioration des conditions sociales, économiques et politiques de la population, en particulier pour les personnes, les groupes et les communautés vulnérables, désavantagés, opprimés ou exploités » (OTSTCFQ, 2019).

C'est d'ailleurs ce qu'ont montré les entrevues réalisées par McLaughlin et ses collègues auprès des huit travailleurs sociaux élus députés pour le NPD en Alberta en 2015. Plusieurs des personnes interrogées ont mentionné que la valeur de justice sociale est au cœur de leur motivation et qu'elles exercent leur rôle de député en défendant des politiques sociales plus inclusives (McLaughlin et al., 2019). Ainsi, ces TS ont trouvé, par le biais de la politique, un moyen d'actualiser les valeurs de la profession.

Les rencontres avec les participantes ont permis d'identifier que le principal avantage lié à la participation politique était de **pouvoir agir en cohérence avec ses valeurs**, suivi de près par la satisfaction d'exercer un réel changement et la possibilité de collectiviser les problèmes vécus. Ainsi, bien que l'échantillon disponible soit plutôt restreint, plusieurs participantes ont confirmé que la participation politique leur a permis de mieux actualiser les valeurs de la profession, lesquelles sont souvent mises à mal dans le milieu institutionnel actuellement. La participation politique permet alors de revenir à l'aspect plus systémique et collectif du travail social ainsi qu'à la défense collective de droits en agissant sur les décisions politiques qui peuvent redonner plus

de pouvoir aux groupes qui en ont le moins. Ainsi, il est possible d'avancer que pour plusieurs travailleuses sociales, la participation politique peut être un moyen d'actualiser les valeurs de la profession et de tendre vers une meilleure cohérence éthique.

3.2 Pour mettre à profit leurs compétences

De plus, les TS détiennent de nombreuses compétences professionnelles pertinentes pour le travail politique. Selon les entrevues de Strandberg et Marshall (1989), l'empathie et la sensibilité humaine des TS sont un atout en politique puisqu'elles peuvent difficilement être indifférentes aux problèmes vécus par leur communauté. Pauline Marois rapporte dans une entrevue que l'authenticité, de même que l'écoute qui permet de réellement comprendre les problématiques « sans juger les gens » sont des caractéristiques essentielles (Couturier et Belzile, 2021, p. 122). Les TS ont également des techniques d'entrevue qui leur permettent d'écouter activement et de cerner des problèmes communs, grâce à leur capacité d'analyse, leur vision macro et leur compétence à lier des problèmes individuels à des enjeux systémiques. Ainsi, les TS se mobilisent comme des agentes de changement social et travaillent en ce sens, d'autant plus qu'elles ont généralement une bonne connaissance des politiques sociales. Haynes et Mickelson ajoutent à ces compétences celles de la négociation, de la médiation et de la résolution de conflits (2006, cité dans Pritzker et al., 2013). Également, les TS ont l'habitude de travailler en équipe, de défendre les droits de leurs clients et de créer un lien avec les autres, allant même jusqu'à influencer des communautés ou des individus (McLaughlin et al., 2019). Ainsi, de nombreuses compétences sont non seulement présentes chez les TS pour exercer des actions politiques, mais celles-ci peuvent même leur ajouter une plus-value intéressante aux yeux de la population.

4. Quels sont les enjeux?

4.1 Enjeux légaux

Les enjeux légaux sont davantage des barrières perçues que réelles. Bien que cet enjeu n'ait pas été étudié par un juriste, autant dans la revue de littérature qu'au cours des entrevues avec les participantes, aucune balise légale formelle qui interdit ou restreint directement la participation politique des travailleuses sociales au Québec n'a été identifiée. Le principal élément qui semble restreindre la participation politique est lorsque les actions pourraient être vues comme

interférant avec l'obligation de loyauté avec son employeur. Toutefois, dans cette situation, la liberté d'expression

devrait a priori l'emporter sur l'obligation de loyauté dont l'assise n'est pas de nature constitutionnelle. Pourtant, dans l'évaluation ponctuelle que commandent les conflits entre ces deux valeurs, les tribunaux tendent paradoxalement à donner préséance à l'obligation de loyauté. (Brunelle et Samson, 2005, p. 854)

Recommandation

Que les TS aient une fine connaissance de leur Code de déontologie et des lois qui s'appliquent à elles afin d'éviter les fausses perceptions et pouvoir agir en cohérence avec leurs obligations légales et déontologiques.

4.2 Enjeux liés à l'identité professionnelle

L'identité professionnelle des travailleuses sociales est faiblement associée à la participation politique, et ce, autant dans la perception que plusieurs TS ont d'elles-mêmes que dans la perception de la société à l'égard de cette profession. Les entrevues réalisées de même que la littérature indiquent que l'association entre travail social et politique est plutôt marginale. Toutefois, la plupart des participantes ont nommé cette importance d'agir politiquement afin d'actualiser les valeurs de la profession. De plus, de nombreux auteurs concluent à la nécessité d'agir à un niveau macro pour actualiser la valeur de justice sociale (p. ex. Spolander et al., 2016) ou à viser une plus grande politisation des intervenants sociaux (p. ex. Gaudreau, 2021).

Sans entrer dans une analyse détaillée de l'identité professionnelle des TS, un des éléments retenus pour expliquer la faible association entre la profession et la politique est l'inconfort des travailleuses sociales à associer leur rôle au pouvoir. Gilles Rondeau, travailleur social et ancien président de l'OTSTCFQ, rapporte qu'il « y a beaucoup de TS qui se méfient du pouvoir. [...] [Toutefois,] peu importe, si tu veux aider quelqu'un, il faut que tu aies un pouvoir » (Couturier et Belzile, 2021, p. 126). De son côté, Pauline Marois, ancienne première ministre du Québec qui détient également des études en travail social, explique cette méfiance du pouvoir ainsi : « on veut être pur, on veut être parfait, on ne veut pas justement faire de compromis, on est intransigeant, un peu dogmatique sur les bords. C'est peut-être aussi la peur d'assumer la responsabilité de la décision, la peur du regard des autres » (Couturier et Belzile, 2021, p. 126).

Recommandation

Que les TS puissent bénéficier de formation initiale et continue entourant les concepts de prise de pouvoir qui sont compatibles avec les valeurs du travail social, mais également d'action collective, de systèmes politiques et de façons d'exercer leur rôle d'actrices du changement social.

Que les TS aient davantage de modèles de TS ayant exercé des activités de nature politique afin d'avoir des aspirations en ce sens et d'augmenter la volonté vers ce type de travail social.

4.3 Enjeux liés à l'employeur

La nouvelle gestion publique au sein du réseau vise à « mettre l'accent sur les résultats en misant sur l'imputabilité des acteurs et sur la performance dans leur définition des politiques et des pratiques sociales » (Bellot et al., 2013, p. 3). Ce mode de gestion présent dans les institutions publiques au Québec et ailleurs n'est pas compatible avec les valeurs du travail social :

Gregory (2007) highlights that NPM's [New Public Management] principal aim is to achieve efficiency and accountability, whilst other core values such as equality, equity and participation are de-emphasised. Therefore, whilst prioritizing some contexts, the approach also fails to recognise core and highly prized values in the social work profession, such as commitments to social justice, empowerment, social change and collective responsibility, as fundamental values of social work (IFSW, 2014). (Spolander et al., 2016, p. 640)

On comprend aisément que si les valeurs de la profession ne sont pas reconnues dans les institutions, cela complexifie grandement la tâche des professionnels de tenter de les actualiser et d'en venir à intégrer des actions politiques au sein de leur organisation. En plus de cette divergence de valeurs, les participantes ont identifié une charge de travail importante qui les empêche d'avoir la disponibilité nécessaire pour innover et se mobiliser politiquement.

De plus, les différents programmes et services entraînent des interventions fragmentées, ce qui restreint les TS à se concentrer sur l'aspect individuel du problème puisqu'elles n'ont pas accès à l'aspect plus systémique, au processus complet d'intervention ou à la communauté globale pour tenter d'intervenir de façon systémique. L'individualisation des problématiques sociales et la technicisation de la pratique à l'aide d'outils informatiques qui ne sont évidemment pas conçus pour laisser place à l'analyse systémique ne peuvent mener à des actions qui visent le changement social. En ce sens, ces pratiques standardisées réduisent l'autonomie professionnelle des TS (Desaulniers et al., 2003 ; Pullen Sansfaçon et Crête, 2019 ; Spolander et al., 2016).

Lors de nos entrevues, les personnes qui ont eu l'opportunité d'exercer des actions politiques en milieu de travail ont toutes identifié l'importance, pour y parvenir, des caractéristiques « capacitantes » de leur milieu, c'est-à-dire lorsqu'elles avaient la possibilité d'utiliser leur jugement professionnel et leur créativité pour mettre en place les actions qu'elles considéraient comme adéquates, et ce, qu'elles soient engagées comme travailleuses sociales ou comme gestionnaires. En effet, plusieurs ont rapporté que d'accéder à un poste décisionnel, comme gestionnaire ou membre d'un conseil d'administration, ne permettait pas d'exercer des changements sociaux si l'environnement était très structurant et qu'il leur laissait peu de marge de manœuvre alors que plusieurs changements sociaux qui visaient à influencer les décisions politiques étaient possibles comme simples TS employées dans des environnements dits capacitants. Malheureusement, les entrevues ont également laissé entrevoir que ces milieux étaient de plus en plus rares.

De plus, le réseau de la Santé et des Services sociaux n'est pas la seule institution où les participantes ont rapporté se sentir coincées au niveau organisationnel. Au sein des organismes communautaires, les participantes ont rapporté être sous la menace des coupes budgétaires si leurs interventions ne répondaient pas aux attentes gouvernementales. Dans le milieu universitaire, les participantes qui y enseignent rapportent également une culture d'établissement qui s'éloigne des valeurs de la profession.

Recommandations

Encourager les TS à utiliser toute leur liberté et leur autonomie professionnelle, même lorsqu'elle est très mince, pour agir en concordance avec leurs valeurs.

Encourager une plus grande solidarité entre professionnels pour arriver à outrepasser la multitude de barrières qui freinent le changement social

Au niveau macro, les travailleuses sociales devront trouver des façons d'obtenir un plus grand pouvoir sur l'établissement des conditions organisationnelles dans lesquelles elles œuvrent. Cela peut se faire notamment par l'acquisition de postes politiques, que ce soit au sein de l'État ou même comme gestionnaire dans le réseau.

4.4 Enjeux situationnels

Pour naviguer à travers les divers enjeux situationnels qui peuvent se présenter lorsqu'on exerce des activités politiques au sein de la profession, la sensibilité éthique et la compétence éthique sont des facteurs qui facilitent grandement la réflexivité sur les actions accomplies, les enjeux

potentiels à éviter et la gestion des dilemmes qui se présenteront. Bien que cela ne soit évidemment pas sans faille et associé à une conduite irréprochable, cela est un atout considérable.

Lors des entrevues, nous avons constaté que les personnes interrogées étaient alertes aux possibles conflits d'intérêts ou enjeux potentiels. Elles ont d'emblée nommé les limites qu'elles se sont imposées pour les éviter, comme en s'assurant de ne pas aborder le sujet de leur candidature électorale en milieu de travail de façon non sollicitée. Elles ont également manifesté leur préoccupation quant au respect des communautés, afin de respecter leur rythme de mobilisation et d'éviter d'agir en leur nom sans leur assentiment. Cela témoigne d'une sensibilité à l'autre et laisse entrevoir l'importance accordée à l'écoute et au dialogue dans leurs échanges avec ces communautés.

Recommandation

Soutenir le développement de la sensibilité éthique et de la compétence éthique des TS.

5. Conclusion

En conclusion, cette recherche permet d'observer que la participation politique des travailleuses sociales au Québec est possible sous plusieurs formes, qui rejoignent entre autres le *political social work* exercé par les TS aux États-Unis, mais qui peuvent également être exercées au sein de la société civile. Toutefois, tous les types d'actions comportent plusieurs enjeux et obstacles qui devront être travaillés pour rendre la participation politique plus accessible et attrayante.

Notamment, pour en venir à pouvoir couramment participer aux décisions politiques, les TS devront développer la **volonté** de passer d'une pratique majoritairement centrée sur l'individu à une pratique où des analyses systémiques régulières entraîneront une volonté d'agir à un niveau politique pour modifier les structures qui font perdurer les inégalités sociales. Pour que les TS conçoivent que cela fait partie de leur rôle et que leur participation politique est souhaitée, valorisée et reconnue, des modèles devront émerger dans ce sens. De plus, avoir une plus grande solidarité entre les professionnelles par rapport à ce type de pratique permettrait à celles qui l'exercent de se sentir soutenues et légitimées dans leur pratique. Aussi, faire voir la pertinence

des compétences des TS pour agir au niveau politique pourrait susciter la confiance nécessaire pour se lancer.

De plus, bien que les TS aient plusieurs compétences connexes, le développement de leur **capacité** d'agir politiquement passera par une formation initiale et continue adressant les façons de se développer comme agentes de changement social et améliorant leur compréhension des systèmes politiques et de l'action collective afin d'exercer des activités qui leur permettront d'influencer les décisions gouvernementales et ainsi promouvoir une plus grande justice sociale. De même, afin de naviguer à travers les zones grises de la politique, le développement de la compétence éthique est essentiel pour manœuvrer à travers les différentes situations vécues. Cette compétence leur permettra d'être sensibles aux enjeux éthiques qui pourraient émerger de leur pratique.

Le troisième aspect concerne la **possibilité** pour les TS d'exercer des actions politiques. Au niveau personnel, une telle implication est généralement possible si la personne a la volonté de le faire. Toutefois, au niveau professionnel, plusieurs enjeux structurels sont présents et font obstacle à ce type de pratique. Malgré cela, les résultats permettent tout de même de constater que ce n'est pas uniquement le type de milieu (communautaire ou institutionnel) ou le type de pratique (intervention individuelle, de groupe ou communautaire) qui rend possible la participation politique, mais davantage les caractéristiques associées à ce milieu. Selon les vécus des participantes, un milieu qui permet la participation politique est un milieu qui favorise l'autonomie professionnelle, l'initiative et la créativité. C'est un milieu où les personnes qui détiennent le pouvoir agissent davantage dans une logique de *pouvoir-coaction* plutôt que dans une relation de *pouvoir-autorité*. Notamment, la solidarité des intervenants, l'accès à des postes de gestion par des TS et la revendication d'une plus grande autonomie professionnelle peuvent être des pistes d'action à explorer pour mettre en place un contexte plus favorable à la participation politique des TS.

Ainsi, les États généraux du travail social sont une excellente opportunité pour partager ces constats et déterminer collectivement les priorités d'actions afin de soutenir la volonté, la capacité et la possibilité des TS d'agir en ce sens et ainsi être fiers de la façon dont nous actualiserons le travail social de demain.

6. Bibliographie

- Brunelle, C. et Samson, M. (2005). La liberté d'expression au travail et l'obligation de loyauté du salarié : plaidoyer pour un espace critique accru. *Les Cahiers de droit*, 46(4), 847-904. <https://doi.org/10.7202/043869ar>
- Couturier, Y. et Belzile, L. (2021). *Histoires orales du travail social*. Presses de l'Université du Québec.
- Desaulniers, M.-P., Fortin, P., Jean, M., Jutras, F., Larouche, J.-M., Legault, G. A., Parent, P.-P., Patenaude, J. et Xhignesse, M. (2003). Le professionnalisme : Vers un renouvellement de l'identité professionnelle. Dans *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme* (p. 183-226). Presses de l'Université du Québec. <https://ebookcentral-proquest-com.res.banq.qc.ca/lib/banq-ebooks/reader.action?docID=3257730>
- Gaudreau, L. (2021). *Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective: dimensions fondamentales et actualisations*. Presses de l'Université du Québec.
- Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2012). Impasses éthiques des politiques sociales d'activation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 166-186. <https://doi.org/10.7202/1017389ar>
- Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2013). La souffrance éthique au travail : L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 19(2), 85-110. <https://doi.org/10.7202/1021181ar>
- Lane, S. R. et Pritzker, S. (2018). *Political social work: Using power to create social change*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-68588-5>
- Marchildon, A. (2019). *ETA 702 - Séance 7; Les « contre-pouvoirs »: La société civile et les mouvements sociaux* [présentation powerpoint]. <https://www.usherbrooke.ca/moodle2>
- McLaughlin, A., Rothery, M. et Kuiken, J. (2019). Pathways to political engagement: Interviews with Social Workers in Elected Office. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de Service Social*, 36(1), 25-44. <https://doi.org/10.7202/1064659ar>
- OTSTCFQ. (2019). Normes générales de l'exercice de la profession de travailleur social. <https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2020/10/Normes-g%C3%A9n%C3%A9rales-de-l'exercice-de-la-profession-de-TS-octobre-2020.pdf>
- Pauzé, M. (2016). Regard sur le social et la souffrance psychique : réflexion sur les enjeux actuels auxquels font face les travailleurs sociaux œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec. *Intervention*, (144), 21-27.
- Pritzker, S. et Lane, S. (2013). Political Social Work. *Encyclopedia of Social Work*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199975839.013.295>

Pullen Sansfaçon, A. et Crête, J. (2019). Identité professionnelle en travail social : atteindre l'équilibre dans un contexte déséquilibrant. *Recherches sociographiques*, 60(2), 331. <https://doi.org/10.7202/1070974ar>

Spolander, G., Engelbrecht, L. et Sansfaçon, A. P. (2016). Social work and macro-economic neoliberalism: beyond the social justice rhetoric. *European Journal of Social Work*, 19(5), 634-649. <https://doi.org/10.1080/13691457.2015.1066761>

Strandberg, C. et Marshall, G. (1989). Le travail social et l'action politique en Colombie-Britannique. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 119-134. <https://doi.org/10.7202/301033ar>

Zask, J. (2011). *Participer: Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.